

# Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p> <p>Fond européen de développement régional FEDER: éligibilité des investissements en efficacité énergétique et énergies renouvelables liées au logement</p> <p>Modification Règlement (EC) No 1080/2006 <a href="#">2004/0167(COD)</a></p> <p>Sujet</p> <p>3.60.05 Energies douces et renouvelables 3.60.08 Efficacité énergétique 4.10.12 Politique du logement 4.70.07 Fonds européen de développement régional (FEDER)</p>	Procédure terminée

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>REGI</b> Développement régional	PPE-DE <a href="#">ANGELAKAS Emmanouil</a>	19/01/2009
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>ITRE</b> Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	<a href="#">Affaires économiques et financières ECOFIN</a>	<a href="#">2940</a>	05/05/2009
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	<a href="#">Politique régionale et urbaine</a>	HÜBNER Danuta	